

## PV de Réunion du Comité de Quartier (CQ)

Commune : Volvic

Comité de Quartier : Le Mas - Batignolles

Date : 01/06/2022

### Membres présents :

- Claude BARRON
- Marie BARRON
- Sophie MACHADO
- Laura DUREUIL
- Béatrice PAULET
- Michel RAVAROTTO

### Membres absents

- Gilbert MENARD
- Lale YALCIN
- Hakan YALCIN
- Abdelaziz ZAIRI

### Elus présents :

- Laurent THEVENOT Maire
- Lucie PINTO Conseillère municipale déléguée à l'eau et l'assainissement  
Référente comité de quartier Mas-Batignolles
- Florence PLUCHART Conseillère déléguée environnement et cadre de Vie  
Référente comité de quartier Mas-Batignolles
- Nicolas BONJEAN Conseiller délégué en charge du suivi des travaux pour les  
comités de quartier

### Ordre du jour :

- Actions en faveur du civisme
- Actions pour l'animation, les liens sociaux et l'entraide
- Actions pour l'embellissement du quartier
- Présentation de Nicolas BONJEAN

En début de séance, Nicolas BONJEAN a été présenté aux membres du comité de quartier.

Les élus et membres du comité sont ensuite revenus sur les différents points concernant la circulation et le stationnement évoqués dans les séances précédentes, à savoir :

- l'étude de mobilité suscite beaucoup d'attentes de la part des Volvicois, le cabinet est en cours de recrutement. Le calendrier de l'étude n'est pas connu dans le détail, mais a priori la phase de diagnostic s'étale sur 5 mois, soit jusqu'à fin octobre. La concertation tiendra une place importante, avec des réunions publiques et des ateliers de réflexion où les élus espèrent qu'un maximum de monde viendra donner son avis.
- le CQ demande que ce soit les élus qui informent les habitants du quartier de l'étude de mobilité à venir – les élus valident ;
- les élus annoncent que le parking demandé place du pont Chaput sera réalisé dès que possible, sans attendre les conclusions de l'étude. A voir si cela peut se faire cette année ou pas (budget à vérifier + à inclure dans le marché à bons de commande pour la voirie conclu avec Colas qui a un montant maximum annuel) ;
- le tracé des passages piétons est en cours ; le Maire annonce que la machine à tracer est en cours de remise en état. Les passages piétons à créer rue des Batignolles sont validés ;
- Un « Stop » sur la rue des Batignolles est prévu et le problème du stationnement dans cette rue va être discuté ;
- Questionnement sur le stationnement devant le PAC place des Moutys qui empêche le dépôt des déchets : faire un marquage au sol ;
- l'équipe municipale a décidé de réduire la coupure de l'éclairage public la nuit les vendredis et samedis (extinction à 23h30 au lieu de 22h), en attendant la mise en place d'éclairage "intelligent" sur la commune, ce qui s'avère long et coûteux à mettre en place (cependant le processus est en marche). Un investissement est également prévu pour remplacer les lampes à sodium par des leds ;
- Laura suggère de faire une "nuit des étoiles" avec extinction plus tôt lors d'un week-end d'été. Cette proposition sera étudiée par les élus.

Certains points soulevés par les habitants dans les questionnaires et relevant du civisme, de l'embellissement ou de l'entraide ont ensuite été abordés :

- Les déchets :
  - Mettre des corbeilles de rue place du Mas, rue des Vignes : le CQ fera une déambulation pour repérer les endroits appropriés ;
  - Ajouter des poubelles de tri (aires de jeux, place du Mas, lieux touristiques) ;
  - Le point de collecte des masques usagés est actuellement situé dans le sas d'entrée de la garderie. Il serait intéressant de le positionner dans un lieu plus central ;
  - Des points d'apport collectifs gratuits pour les déchets alimentaires vont être installés prochainement en centre-ville.
  
- Faire des campagnes d'information ciblées sur des thématiques distinctes (détritus, nuisances sonores, brûlage déchets...). Nous pourrions également rappeler la réglementation aux habitants dans un prochain courrier ou lors des réunions publiques. En effet, selon le code de l'environnement, il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre ;
- Rajouter des canisettes, étudier la possibilité d'autoriser les chiens tenus en laisse sur la plaine de jeux ;
- Chats errants : obligation légale de pucer les animaux - informer les citoyens - et déclencher une campagne de stérilisation (Mairie : contacter la SPA) ;
  
- Créer un groupe Facebook pour le quartier, pour l'entraide, les services, et la communication, notamment sur les réunions publiques. Sophie et Béatrice se chargent de la création et de la modération ;
- Proposition de mettre en place un système de partage d'objets à la médiathèque (et une ludothèque est-elle envisagée ?) ;
- Le grillage végétalisé à gauche de la rue de la Garenne en montant est dans un état moyen : voir à qui il appartient puis contacter les services techniques pour envisager une amélioration s'il est communal. La question sera abordée lors de la déambulation dans le quartier ;
- L'escalier en rondins est très raide entre rue de la Garenne et la rue de Chancelas : à sécuriser avec une main courante si possible ;
- Installer des bancs et des points verts : à discuter lors de la déambulation.

Claude demande que quelqu'un prenne le relai pour l'animation du CQ : Laura est volontaire pour rédiger le PV et organiser la prochaine réunion, qui se tiendra sous forme de déambulation dans le quartier afin d'identifier les lieux d'actions potentiels.

Le panneau d'affichage destiné à l'information des habitants du quartier sera implanté place des Moutys prochainement.

Mme Lale YALCIN a souhaité démissionner du comité de quartier. Trois places sont donc disponibles pour les personnes souhaitant intégrer le comité MAS-BATIGNOLLES.

Le rédacteur du procès verbal : Laura DUREUIL, membre du comité du quartier Mas-Batignolles.